

L'électricité dans l'imprimerie : L'électricité semble devoir provoquer une révolution complète dans l'imprimerie. En effet, un photographe anglais, M. Green, vient de déclarer la guerre, non pas aux presses et aux caractères, mais bien à l'encre d'impression qu'il entend rendre absolument superflue et au papier actuel qu'il veut transformer. Son invention principale consiste en un papier "électrographique," dont la composition, encore tenue secrète, diffère de celle du papier ordinaire. Ce nouveau papier, qui se décompose facilement sous l'action du courant électrique, ne reviendra pas, assure-t-on, à un prix plus élevé que le papier usuel ; en outre, il n'aura pas besoin de recevoir le glaçage aujourd'hui nécessaire pour fixer l'encre. M. Green prétend supprimer non seulement cette dernière, mais encore les cylindres ou les plaques que l'on emploie actuellement. Il relie le cylindre de la presse rotative ou la forme de la presse ordinaire au pôle positif d'une dynamo ou d'une batterie d'accumulateurs, en même temps qu'il fait communiquer le pôle négatif avec le cylindre ou la plateforme qui porte le papier. Le circuit se trouve ainsi fermé, et cela au travers du papier et seulement aux endroits où les deux surfaces métalliques entrent en contact. Le papier électrique éprouve, par suite, une décomposition qui le noircit aux points où il touche les caractères d'impression en saillie. Cette transformation du papier et le changement de couleur qui en résulte constituent un phénomène chimique bien connu occasionné par l'électrolyse. Ce système d'impression serait des plus économiques. On assure que des essais déjà pratiqués en Amérique, ont donné des résultats remarquables.

**

Les sous-marins de la flotte anglaise : A l'imitation des autres pays, et quoique les sous-marins n'aient pas encore pu réellement faire leurs preuves, voici que la Grande-Bretagne va en posséder, elle aussi, un certain nombre.

Ce sont des bateaux du genre *Holland* perfectionné, longs d'un peu plus de 19 mètres et larges de 3m,60 à l'endroit le plus gros, ce type de sous-marin ayant comme ses pareils la forme générale d'un cigare. A la surface de l'eau, la propulsion sera assurée par un moteur à pétrole, et l'approvisionnement permettra de parcourir 400 milles sans arrêt. Sous l'eau, l'hélice sera commandée par

un moteur électrique recevant son courant d'une batterie d'accumulateurs qui pourrait l'alimenter durant 7 heures à une vitesse de 7 nœuds.

Bien entendu, et comme toujours, on disposera un certain nombre de réservoirs à air comprimé assurant la respiration de l'équipage pendant les plongées.

**

Collège chinois à Londres : Le premier collège chinois qui soit en Europe vient d'ouvrir ses portes dans la métropole anglaise, où se trouve, ainsi qu'on sait, la plus nombreuse colonie de Fils du Ciel, en exceptant, bien entendu, San-Francisco, qui en compte quelque 30,000.

Quoique la langue chinoise soit extrêmement difficile et d'une utilité immédiate contestable, une centaine d'étudiants se sont déjà fait inscrire, dont la moitié au moins suivent les cours avec la plus grande assiduité. Parmi eux on cite plusieurs attachés au Foreign office, sept ou huit officiers et une trentaine d'employés de commerce et d'ingénieurs.

Les professeurs, au nombre de dix, sont tous des Célestes authentiques, lettrés ou savants, qui n'ont abandonné ni leur costume ni leurs traditions et dont le recrutement a été fait par les soins du ministre Chine à Londres.

**

Un spécialiste, M. Rutgers, vient de trouver, pour l'imprégnation des bois, une dissolution à base d'huile de goudron qui donne les meilleurs résultats. Pour préparer cette dissolution, il fait un mélange de cent parties d'huile de résine brute ou épurée, froide de préférence, et de cent parties d'acide sulfurique contenant un peu d'anhydride. En libérant une faible quantité d'acide sulfurique, l'huile de résine se dissout dans l'acide sulfurique. Le tout est placé dans une machine à mouvement transversal. Il se forme un mélange presque homogène d'acide sulfurique et d'éthers résineux composés. Bientôt on obtient deux couches, l'une inférieure, composée d'acide sulfurique dilué, l'autre supérieure contenant la presque totalité des acides d'éthers composés avec très peu d'acide sulfurique libre et des huiles de résine non dissoutes.

On chauffe alors pendant quelque temps, d'où résulte encore la séparation de petites quantités d'acide ; on neutralise la couche supérieure avec de la liqueur modérément diluée de soude ou de potasse, et on y ajoute de l'eau de façon que le

tout forme environ deux cents parties. Le liquide est alors mélangé avec une quantité égale d'huile de goudron, et on y ajoute ensuite de l'eau jusqu'à ce que le degré voulu de dilution du liquide d'imprégnation soit obtenu. L'huile dont il est question ici, est l'huile lourde de goudron de houille. Il paraît que la di solution obtenue par M. Rutgers est recommandable à tous les points de vue et que les bois ainsi imprégnés donnent entière satisfaction.

**

Les sociétés anglaises d'assurances engagées pour des sommes considérables dans l'incendie de l'entrepôt d'Anvers, publient, dans les journaux anglais, des articles violents contre le service d'incendie de la ville d'Anvers.

Ne serait-ce pas le moment, dit *Le Soir*, de décréter l'intervention des dites sociétés dans l'organisation des services d'incendie des grandes villes, ainsi que cela se pratique en Angleterre notamment ?

Les dites sociétés ne pourraient plus se plaindre alors. Il serait d'ailleurs équitable de les faire participer à un service dont elles sont les premières à profiter.

Une fois de plus nous voyons, dit le *Pélican* de Bruxelles, se reproduire cette opinion que le fardeau du service d'extinction d'incendie devrait incomber aux compagnies d'assurances.

Si semblable thèse était admise elle n'aurait d'autre résultat que d'entraîner pour le contribuable une augmentation de prime, sans compensation d'ailleurs, car nos édiles se garderaient bien de diminuer nos impôts du montant de l'économie réalisée !

Le *Pélican* a parfaitement raison.

Nous attirons spécialement l'attention de messieurs les marchands et hôteliers sur le cigare "Ol Sergeant" à 10c, lequel a mérité au propriétaire, M. Jos. Côté, tabacconiste en gros, Québec, un diplôme de médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1900. Les voyageurs de cette florissante maison sont maintenant sur la route et ne manquent pas l'occasion de placer cet excellent cigare qui est certainement de nature à augmenter considérablement la clientèle des marchands détaillants qui ont ce cigare en vente.

Le mérite l'emporte

Les propriétaires de "Salada" disent avoir eu la plus forte vente pour une semaine de Thés verts de Ceylan depuis leur introduction et ce résultat a été obtenu par suite du grand nombre de répétitions d'ordres de la part de ceux qui ont essayé ce thé en concurrence avec les Japans. Les verts de Ceylan sont de meilleurs thés et par conséquent c'est une question de temps que celle du déplacement complet des thés du Japon.